

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

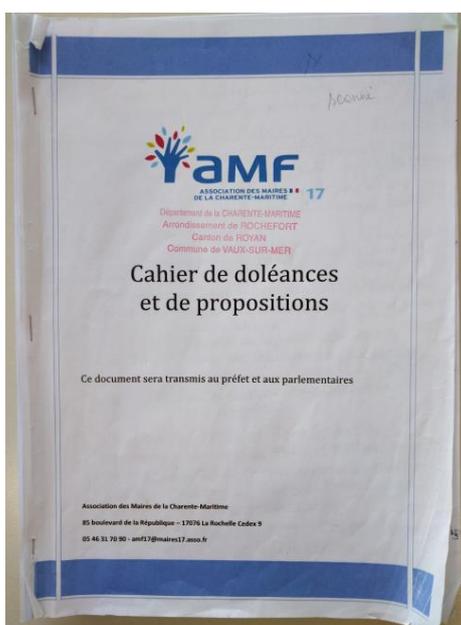
par Marie-Anne Chabin, 2024

Vaux-sur-Mer

code INSEE : 17461

3 862 habitants

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de Royan Atlantique



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W424) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : environ 25 feuilles agrafées à gauche (3 agrafes) : numérotées de 1 à 14 (imprimé) puis numérotations variables manuscrites.

Couverture AMF couleur.

Titre : Cahier de doléances et de propositions

Ouvert le 4 janvier 2019, clos le 20 février (signature du maire).

25 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

M. MACRON a-t-il vraiment connaissance de tous les problèmes évoqués ci-dessus et s'en souvient-il... Il a toujours vécu dans un milieu aisé!... Que ces proches conseillers lui rapportent-ils vraiment des problèmes que les gens peuvent rencontrer ou qu'il leur importe de l'attention portée à ses écrits, espère que vous pourrez me relire.

> Pourquoi un député au bout de seulement cinq ans de cotisation retraite touche une retraite moyenne de 1 500 €/mois alors qu'un employé pour 42 années de cotisation touchera 896 euros en moyenne ?

> Pourquoi, au bout de deux mandats de six ans chacun, un sénateur peut-il toucher plus de 3 700 € par mois de retraite ?

15/01/2013 AC
+ gde progressivité de l'IR avec rétroactivité de 12 tranches -
ISF à partir de 5M€
Maintien de la suppress° de la TH.
Réindexat° des retraites & le coût de la vie

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 10 lignes, 111 mots

- 1/ Remise de l'ISF.
- 2/ Augmentation des petites et moyennes retraites.
- 3/ Prime pour l'achat des véhicules hybrides ou électriques (pour les revenus de -4000 € /couple).
- 4/ Taxes pour les routiers étrangers qui traversent la France (abîment nos routes et autoroutes, ne dépendent pas ou très peu dans notre pays). Cette taxe est déjà instaurée dans de nombreux pays d'Europe. Cela contribuerait à réparer notre réseau routier français.

[D'une autre écriture, en bleu]. Commentaire : c'est une excellente idée... qui avait été mise en place sous la présidence Sarkozy (avec unanimité du Parlement) et qui a été annulée sous présidence Hollande à la suite des manifs des Bonnets rouges !

2. Manuscrit (majuscules et minuscules), 16 lignes, 103 mots

- 1/ Amélioration des institutions démocratiques du PAYS, à savoir :
 - Élections à la PROPORTIONNELLE pour une meilleure représentativité.
 - Proposition de suppression du SÉNAT.
 - Recours au référendum le plus souvent possible dans le cadre de la V^e République pour des questions importantes à soumettre aux FRANÇAIS.
- 2/ DIMINUER la PRESSION FISCALE tout en MAINTENANT DES SERVICES PUBLICS EFFICACES sur tout le territoire, ce qui suppose des ÉCONOMIES sur les DÉPENSES du POUVOIR ÉTATIQUE et des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.
- 3/ REVOIR L'EMPILEMENT DES STRATES ADMINISTRATIVES des COLLECTIVITÉS, À SAVOIR TROP DE NIVEAUX : LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLO, LA RÉGION, POUR ÉVITER LES DOUBLONS.

3. Manuscrit, 41 lignes, 337 mots (homme)

Afin d'améliorer la vie de nos concitoyens et de réduire les menaces de bouleversements climatiques, je souhaite que soient prises d'urgence les mesures importantes suivantes :

Pour réduire les inégalités et injustices :

- rétablir les services publics là où ils manquent (hôpitaux, écoles, transports, etc.),
- rétablir les impôts spécifiques sur les grandes fortunes et les plus hauts revenus,
- mettre en place la taxe Tobin sur les transactions financières,
- baisser la CSG et la TVA (sauf sur les produits de luxe),
- baisser les taxes sur les carburants destinés aux véhicules terrestres,
- taxer au même taux que les précédents les carburants destinés aux avions et aux navires, et interdire les carburants extrêmement polluants utilisés par la plupart des navires.

[D'une autre écriture, dans la marge]. Commentaire. Le seul impôt équitable est l'impôt sur le revenu avec une réelle progressivité. En plus, c'est simple !

Pour diminuer les pollutions et réduire les gaz à effet de serre :

- favoriser, par des subventions et des prêts à taux zéro et à remboursement différé, l'isolation thermique des logements et autres bâtiments, ainsi que l'installation de panneaux solaires et de petites éoliennes,
- imposer aux constructions automobiles la construction de voitures plus légères, en supprimant tous les équipements inutiles, afin qu'elles consomment moins (il faudrait réinventer une sorte de Deux-Chevaux, avec un moteur performant) ; favoriser aussi les hybrides rechargeables, et orienter la recherche vers des motorisations performantes, y compris solaires (des prototypes existent),
- taxer fortement les voitures les plus lourdes, les plus polluantes et les plus consommatrices en énergie, voire même les interdire,
- favoriser fortement les transports ferroviaires, naval et fluvial, et viser une baisse importante du trafic routier et urbain, tant pour les personnes que pour les marchandises.

Cette liste est loin d'être exhaustive : de très nombreuses autres mesures devraient être prises ensuite, dans tous les domaines, afin de poursuivre le double but indiqué ci-dessus, et que notre cadre de vie soit encore agréable dans une et plusieurs décennies.

[Signature]

[Prénom Nom]

4. Manuscrit, 50 lignes, 360 mots (femme)

4.01.2018 [sic]

Le mouvement des Gilets jaunes me paraît tout à fait légitime. J'ai correspondu avec M. Quentin par SMS aux moments des manifestations des Gilets jaunes qui n'a toujours répondu et écouté mes dires...

Suis d'accord avec les Gilets jaunes (l'ai dans ma voiture) mais manifeste pas pour ne pas me retrouver avec des personnes qui sont là que pour casser ou frapper...

Il faut que les gouvernements arrêtent de créer des taxes sur tout et sans arrêt soi-disant pour régler les problèmes de pollutions (taxe carbone sur les pesticides entre autres) ; des taxes, on en trouve sur toutes nos factures du mois en cours, elles augmentent tous les ans...

Que les gouvernements qui dirigent, ont dirigé, dirigeront la France taxent les multinationales qui font du chiffre dans les pays sous-développés (Inde par ex.), qui polluent (comme la Chine, les États-Unis, etc.).

Qu'on taxe aussi les avions qui circulent à travers le monde donc qui polluent ; paraît qu'ils ne sont pas taxés ? Qu'on taxe les pays qui vendent des armes aux pays en guerre, elles polluent aussi...

Je pourrais écrire plus longtemps sur tous les sujets d'actualité, maltraitance dans les maisons de retraite, maltraitance des enfants, trop d'enfants meurent (viols, coups, malnutrition...).

Certes des choses bien mais beaucoup de choses à repenser (mais doit pas être facile de revenir en arrière et de changer les choses).

J'oubliais les migrants : qu'on arrête de les faire rentrer chez nous eux aussi ; une fois sur place, on leur donne de l'argent (notre argent), ils ont droit à tout : logement, soins, alors que nous, avec un minimum de salaire, on a des dépassements d'honoraires à payer, des remboursements moindres... chez médecins et spécialistes...

En ville quelqu'un qui travaille (français) et gagne le SMIC, ne peut se payer un logement, il dort dans sa voiture ?

///

M. MACRON a-t-il vraiment connaissance de tous les problèmes évoqués ci-dessus, et j'en oublie... Il a toujours vécu dans un milieu aisé !... Que ces proches conseillers lui rapportent-ils vraiment des problèmes que les gens peuvent rencontrer au quotidien ?

Merci de l'attention portée à ces écrits, espère que nous pourrez me relire.

Mme [Prénom Nom, Adresse, Téléphone, Mail]

5. Manuscrit, 14 lignes, 136 mots (femme, même que n° 4)

7.01.2019 (suite à mes doléances du 4.01.19)

[Nom Prénom]

[Téléphone, Mail]

Les politiques de tous bords cumulent les mandats, frais de fonctionnement en France comme pour l'Europe, retraites indexées doublées acquises dès qu'on a un poste pendant juste 2 mois, etc. Arrêtons le massacre, alors économies assurées et moins de taxes sur notre dos.

On a voté pour réduire les régions mais on ne réduit pas les élus, trop de services administratifs (et ils ne nous renseignent pas toujours bien) : inter-régions, pôles inter-départements, cantons, inter-communautés, etc.).

130 milliards de dépenses chez nous par rapport à l'Allemagne. Le sujet est vaste mais ici on peut faire des économies.

Aimerait avoir un suivi de mes dires pour savoir si tout ça arrive au niveau de M.MACRON qui n'a pas l'air de bien entendre les revendications des Gilets jaunes qui durent depuis un moment ; qu'il redescende sur terre...

6. Manuscrit, 4 lignes, 37 mots

On serait très heureux que les lois soient respectées.

Cependant nous sommes très contents de vivre à Vaux/Mer, juste un petit regret qu'il n'y ait plus de bus pour le Val Lumière en dehors des heures scolaires.

7. Manuscrit, 9 lignes, 74 mots (femme)

Le 10.01.2019

Monsieur Macron,

Halte à l'organisation de l'appauvrissement de votre peuple et notamment des retraités ! Rendez-nous un pouvoir d'achat et notre dignité par :

- L'augmentation de nos modestes retraites et leur indexation sur le coût de la vie.
- La suppression de la CSG pour les retraites. N'avons-nous pas assez cotisé ?

Ayez le courage de taxer les riches et de rétablir entre autres l'ISF. Agissez vite, c'est urgent. Une retraitée en colère.

Mme [Nom Prénom, Adresse]

8. Manuscrit, 13 lignes, 78 mots (homme)

Monsieur Macron,

Encore un retraité en colère !

Halte à l'organisation de la précarité et de l'appauvrissement du peuple, et notamment des retraités !

Rendez-nous un pouvoir d'achat et notre dignité par :

- L'augmentation de nos modestes retraites et leur indexation sur le coût de la vie.
- La suppression de la CSG pour les retraités, nous avons assez cotisé !

Ayez le courage de taxer les riches et de rétablir l'ISF !

Agissez vite, c'est urgent...

M. [Nom Prénom, Adresse (même que n°7)]

9. Manuscrit, 10 lignes, 71 mots (femme)

Une Française révoltée : oui au RIC.

Avant de réduire les retraites (solutions de facilité), il serait nécessaire de revoir les dépenses et les privilèges au niveau du gouvernement.

Réduction des effectifs du Sénat, des députés, des ministres et des secrétaires d'État.

Augmentation des effectifs concernant la santé (hôpitaux et médecins).

Ce ne sont pas des belles promesses qu'on attend mais de l'action ! Et vite car le peuple se soulève.

10. Manuscrit, 21 lignes, 154 mots

Doléances

- Mettre le système fiscal à plat, afin que tous les Français payent l'impôt sur le revenu (qui est le lien essentiel entre les citoyens et l'État, qui le responsabilise en le prenant en considération). Les tranches d'impôt doivent être + nombreuses pour que les contribuables, que les contributions de chacun soient proportionnelles à ses revenus.
- Mettre fin à l'évasion fiscale (véritable fléau contre la Nation).
- Imposition des GAFA.
- Élections législatives à la proportionnelle intégrale (à deux tours) au niveau des circonscriptions actuelles revues au nombre d'habitants.
- Fusion du Sénat avec le Conseil économique et social (revoir les attributions, les prérogatives).
- Mettre fin à l'abandon des services publics dans les villes de + [sic] 5000 habitants, par le regroupement.

- En ce qui concerne l'éducation nationale, octroyer les crédits publics aux établissements publics, ceux du privé auront toujours assez de fric avec les lobbies et autres intérêts particuliers.

[Signature]

Vaux-sur-Mer

11. Manuscrit, 53 lignes, 353 mots

Vaux, le 11/01/19

Voici quelques idées afin de faire des économies et rétablir une certaine justice sociale et une vraie démocratie participative.

Taxes et impôts

- Rétablir l'ISF.
- Bloquer les taxes pétrolières.
- Supprimer les 1,7 % de CSG pour tout le monde.
- Imposer les GAFAs en fonction de leurs profits.
- Supprimer la taxe d'habitation pour tout le monde.
- Taxer les entreprises qui délocalisent.
- Lutter efficacement contre les paradis fiscaux.

Retraites

- Indexer les retraites sur le coût de la vie.
- Supprimer les avantages des anciens députés, ministres et présidents.
- Mettre en place un système de retraite identique pour tous les Français.
- Mettre en adéquation le coût des maisons de retraite avec les indemnités moyennes des Français.

Revenus

- Diminuer l'écart entre gros et petit salaires : 1 pour 8 en 1968, 1 pour 28 en 2018.
- Mieux répartir les bénéfices des sociétés : actionnaires, investissements, participation des salariés.
- Revoir [à] la baisse des salaires de la haute fonction publique.
- Limiter, en accord avec l'Europe, les très hauts salaires : footballeurs, tennismen, présentateurs TV, PDG du CAC 40, chanteurs...
- Limiter le nombre de commissions coûteuses et souvent inutiles.

Élections

- Diminuer le nombre de députés et sénateurs (- 50 %).
- Élections avec une part prépondérante de proportionnelle (≥ 40 %).
- RIC avec diminution des contraintes (tous sujets).
- Élections de mi-mandat ou décaler présidentielles et législatives.
- La Chambre des députés et le Sénat représentatifs de toutes les classes sociales afin de ne pas recommencer le vote de Maastricht de 2005.
- Faire une Europe sociale et non pas seulement financière.

Divers

- Limiter le prix des loyers et des ventes afin que chaque Français puisse se loger.
- Réduire le millefeuille administratif : municipalité, canton, département, région...
- Suivre les demandes de la Cour des comptes.
- Revoir la politique d'immigration en fonction des besoins de la France, en aidant les pays pauvres à se développer.
- Prévoir l'élimination des batteries des voitures électriques.
- Interdire l'utilisation du glyphosate quel que soit l'avis de l'Europe.

Remarque

- Trop d'impôt tue l'impôt.

[Nom]

Vaux-sur-Mer

12. Manuscrit, 5 lignes, 44 mots (femme)

Une retraitée en colère !!

- Retirer la CSG à tous les retraités et augmentation des retraites.
- Que le coût de la vie soit moins cher.
- Que les taxes soient réduites.
- Remettre à 90 km et non 80 km les routes.

13. Manuscrit, 13 lignes, 100 mots (homme)

Le 10/01/2019

Retraité.

Baisse significative du train de vie de l'État.

Baisse significative des sénateurs et députés.

Diminution du nombre de ministres et secrétaires d'État.

Arrêt des commissions inutiles et coûteuses.

Que tous les acteurs politiques ayant commis des infractions à leur devoir ou missions ou ayant usé de leurs fonctions pour servir ses propres intérêts ou ceux de proches ne soient plus rééligibles à vie.

L'État vide nos poches pour vivre grand train ; il est normal de payer pour servir la France, ce qui n'est pas normal, c'est d'utiliser l'argent du contribuable à d'autres fins que de servir la France.

Le 10/01/2019

14. Manuscrit, 17 lignes, 121 mots

Nous, retraités, considérons que l'annulation de la CSG de 1,7 % sur certaines retraites mais non sur tous les retraités est injuste, et nous demandons au gouvernement de retirer cette taxe sur toutes les retraites.

2000 euros par personne, ça ne représente pas 4000 € pour 1 couple ; si on considère que 4000 € pour 1 couple qui a travaillé toute sa vie, c'est être « nanti », je vois que nous n'avons pas la même conception des « nantis ». Où se trouve l'égalité ?

Il faudrait aussi baisser les salaires des hauts fonctionnaires (Chantal Jouanno) qui refuse une mission mais reste à son poste : inadmissible.

Et supprimer les avantages à vie des anciens présidents de la République.

15. Manuscrit, 9 lignes, 63 mots

J'aimerais bien que le gouvernement, les politiques et hauts fonctionnaires s'inspirent du modèle des pays nordiques ; on ferait beaucoup d'économies.

Retour sur l'ISF pour les grandes fortunes.

Arrêter de rémunérer les anciens présidents de la République à vie, c'est anormal.

Stop à tous les privilèges, Messieurs et Mesdames de la politique, vous êtes des citoyens comme les autres !

Revenez sur terre.

16. Dactylographié (6 pages numérotées 1 à 5 et 7), 185 lignes, 3302 mots (femme)

Voici quelques questions que l'on peut ou que l'on doit se poser !!!! et encore tous les chiffres sont en augmentation... LISTE NON EXHAUSTIVE

>> Pourquoi un député au bout de seulement cinq ans de cotisation retraite touche une retraite moyenne de 1 500 €/mois alors qu'un employé pour 42 années de cotisation touchera 896 euros en moyenne ?

>> Pourquoi, au bout de deux mandats de six ans chacun, un sénateur peut-il toucher plus de 3 700 € par mois de retraite ?

>> Pourquoi la retraite des élus n'est-elle pas prise en compte dans l'écrêtement (8 200 €) des indemnités d'élus.

>> Pourquoi une cotisation retraite d'écu rapporte-t-elle en moyenne 6,50 € pour un euro cotisé pendant vingt ans alors qu'un salarié du régime général touche entre 0,87 et 1,57 € pour un euro cotisé pendant quarante-deux ans ?

>> Pourquoi un élu peut-il cumuler ses différentes retraites (jusqu'à 5 retraites) ? Ex. Hollande : cumul = 37 000€/mois.

>> Pourquoi un élu peut-il travailler en touchant sa (ses) retraite(s) d'écu complète(s) sans plafond de montant alors que le citoyen lambda ne peut le faire sans dépasser la valeur de son dernier salaire ?

>> Pourquoi les élus ont-ils une retraite par capitalisation et l'interdisent-ils résolument aux « autres » qui n'ont droit qu'à une retraite par répartition ?

>> Pourquoi les cotisations retraite des élus peuvent-elles être abondées par les collectivités, ce qui permet à un parlementaire de toucher sa retraite à taux plein avec moins d'années de cotisation ?

>> Pourquoi une partie de la pension de retraite des parlementaires est-elle insaisissable (même en cas de fraude ou d'amende) ?

- >> Pourquoi un agent public qui voudrait se présenter à une élection législative ne devrait-il pas démissionner de la fonction publique ? Un salarié le doit, lui, s'il veut travailler ailleurs !
- >> Pourquoi deux ans d'allocations chômage pour un salarié lambda du régime général et cinq ans pour les députés ? Ceux-ci ont-ils plus de mal à retrouver un travail ?
- >> Pourquoi les députés qui ne se représentent pas peuvent-ils toucher l'allocation différentielle et dégressive de retour à l'emploi ? Un salarié qui démissionne n'a, lui, droit à rien !
- >> Pourquoi faut-il avoir un casier judiciaire vierge pour entrer dans certaines professions et que ce n'est pas le cas pour être élu ?
- >> Pourquoi la fraude dans la déclaration de patrimoine d'un élu ne vaut-elle pas la prison mais seulement 30 000 € d'amende alors que la simple fraude d'un citoyen pour faux et usage de faux d'un document délivré par l'Administration est punissable de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende ?
- >> Pourquoi un parlementaire (député ou sénateur) touche-t-il une IRFM (indemnité représentative de frais de mandat) de 5 770 € par mois pour un député et de 6 200 € par mois pour un sénateur, dont l'usage n'est pas contrôlable et pour lequel il n'a de compte à rendre à personne ?
- >> Pourquoi, durant son mandat, un élu peut-il s'acheter un bien qu'il nomme souvent « permanence », le payer à crédit avec l'IRFM, qui est de l'argent public, et le garder ou le vendre pour son bénéfice personnel ?
- >> Pourquoi les parlementaires cumulards peuvent-ils toucher plusieurs enveloppes de frais de représentation (frais en tant que président d'agglomération, frais en tant que maire, IRFM en tant que député...) ?
- >> Pourquoi les restaurants trois étoiles (cinq étoiles ?) de l'Assemblée nationale et du Sénat coûtent-ils si peu cher à l'élu ?
- >> Pourquoi un élu, à revenu égal de celui d'un salarié, paye-t-il moins d'impôt sur le revenu et est exonéré des prélèvements sociaux ?
- >> Pourquoi parle-t-on toujours de réduire le nombre de fonctionnaires au service près de la population mais jamais celui des parlementaires, des sénateurs, des hauts fonctionnaires dans les ministères (Bercy...), les grandes régions, les régions et les conseils généraux, les députés européens, tous en hausse permanente, etc.
- >> Pourquoi les sénateurs se sont-ils versé en 2011, au titre d'un « rattrapage exceptionnel », une prime de 3 531,61 € avant les congés d'été... ?
- >> Pourquoi aucun chiffre n'existe sur la présence ou non des sénateurs lors des séances au Sénat ? *Idem* pour les députés en France et européens ?
- >> Pourquoi la pension de réversion d'un élu décédé est-elle de 66 % sans condition de ressources du survivant alors que celle d'un salarié du privé est de 54 % sous condition de ressources du survivant (aucune réversion au-dessus de 19 614,40 brut annuel !)
- >> Pourquoi la retraite d'un élu est-elle garantie et connue d'avance alors qu'un salarié du régime général n'est sûr de rien ?
- >> Pourquoi un député peut-il cumuler plusieurs « réserves parlementaires » sans que cela se sache officiellement ?
- >> Pourquoi l'indemnité de fonction d'un député et son IRFM ne sont-elles pas imposables ?

- >> Pourquoi un député a-t-il droit au remboursement de frais de taxis parisiens (alors qu'il touche l'IRFM pour ça) ?
- >> Pourquoi un ancien sénateur ou un ancien député ont-ils droit à la gratuité à vie en première classe SNCF ? Ça vient de changer heureusement, mais toujours voiture de fonction avec chauffeur, secrétaire particulier, etc., à vie.
- >> Pourquoi un ancien sénateur et son conjoint ont-ils le droit du remboursement de la moitié de 12 vols Air France par an et à vie ?
- >> Pourquoi un sénateur peut-il emprunter jusqu'à 150 000 € à un taux préférentiel ?
- >> Pourquoi les anciens ministres, leurs conjoints et leurs enfants ont-ils droit à la gratuité à vie des vols Air France et à la gratuité à vie des transports sur le réseau SNCF ?
- >> Pourquoi y a-t-il dans le service des fraudes un service spécial pour les élus ?
- >> Pourquoi une fraude d'élu est-elle différente des autres pour bénéficier d'un traitement de faveur ?
- >> Pourquoi un élu condamné définitivement ne rembourse-t-il pas les frais d'avocat dépensés pour lui par la collectivité ?
- >> Rapport entre l'omerta par leurs copains journalistes avec leur abattement fiscal 30 % de leurs revenus.
- >> Pourquoi tous ces gens-Jà nous parlent d'État de droit, de justice, de respect, de liberté, d'égalité, de fraternité, sans en donner l'exemple et devenir ainsi crédibles... ?

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

1- *Capital* révèle les goûts de luxe du ministre du Numérique de Macron !

Mounir Mahjoubi refuse une trop simple Renault Talisman à 33 000 euros et préfère une DS7 Crossback qui coûte 55.000 euros !

2- En 2015, la députée Anne-Christine Lang s'est vu reverser par l'État 1 300 euros, au titre d'un crédit d'impôt. Son cas n'est pas unique. © JACQUES DEMARTHON / AFP, Anne-Christine Lang

Comment un député gagnant plus de 50 000 euros par an peut-il ne pas payer d'impôt sur le revenu... voire se faire remettre, par l'État, plus de 1 000 euros ? Par un subtil jeu sur les niches fiscales, dont l'une d'entre elles est au cœur du financement, légal, des partis politiques. Un montage que *Le Monde* a pu consulter dans l'avis d'imposition 2015 d'une députée et conseillère de Paris *La République en marche* (LRM), Anne-Christine Lang. Elle siège à l'Assemblée nationale depuis mai 2014, alors sous l'étiquette Parti socialiste (PS), lorsqu'elle a remplacé Jean-Marie Le Guen (nommé au gouvernement), dont elle était suppléante dans la 9^e circonscription de Paris.

Or, ce nouveau mandat – et ce nouveau salaire – s'accompagne de nouvelles obligations financières vis-à-vis de son parti politique. « *Je devais verser chaque mois entre 1 000 et 1 500 euros au PS, au titre de ma cotisation d'élu* », explique Anne-Christine Lang au *Monde*. Les cotisations des élus sont en effet un moyen habituel de financement politique. En 2015 au PS, elles représentaient près de 22 % des recettes du parti [selon la Commission nationale des comptes de campagne](#), contre 32 % au Parti communiste et 8 % chez Les Républicains.

Le tribut est lourd – près de 13 000 euros sur l'année 2014, soit un quart des revenus déclarés de Mme Lang –, mais il est en partie déductible, au titre de l'article 200 du code général des impôts. C'est ainsi que le montant de son impôt sur le revenu, déjà réduit de la pension alimentaire qu'elle verse à ses enfants majeurs, passe de 6 200 euros à... 630 euros. Un montage tout à fait légal, qui permet aux partis de se financer indirectement

grâce à une niche fiscale, en plus de l'aide de l'État qu'ils touchent déjà, liée au nombre d'élus au Parlement et de candidats aux législatives de chaque formation.

En ajoutant quelques dernières imputations et des crédits d'impôt, dont l'emploi d'une femme de ménage quelques heures par semaine, l'impôt sur le revenu de la députée a encore diminué, au point que l'État a fini cette année-là par lui verser 1 300 euros.

« Un régime dont bénéficient tous les députés »

Anne-Christine Lang confirme avoir bénéficié de ces déductions et crédits d'impôt, mais souligne qu'elle « *paie les impôts que l'administration fiscale [lui] demande de payer* ». Et de poursuivre : « *J'ai bénéficié du régime [de déductions] dont bénéficient tous les députés.* » Des cadres de partis et un fiscaliste ont confirmé au *Monde* le caractère courant de ce montage, abondant dans le sens de Mme Lang.

En 2006, déjà, le député (PS) des Landes Henri Emmanuelli s'insurgeait [à l'Assemblée nationale](#) de payer moins d'impôt que « [son] chauffeur et [ses] collaborateurs » : « *Je devais 11 000 euros, auxquels il faut soustraire le paiement de la femme de ménage, des cotisations au parti et au groupe parlementaire, et de l'atelier protégé départemental : au bout du compte, l'État me doit de l'argent !* ». Treize ans plus tard, la situation des élus n'a pas changé. Mais le ras-le-bol fiscal d'une partie des Français pourrait remettre la question des niches fiscales au cœur du « Grand débat national » qui s'ouvrira le 15 janvier.

3- Bercy

Tout commence le 25 août 1995 lorsque le Premier ministre de l'époque, Alain Juppé, sort du ministère des Finances le libéral Alain Madelin et le remplace par le centriste Jean Arthuis.

Deux ans plus tard, ce dernier quitte Bercy à son tour, puis écrit un livre de souvenirs : *Dans les coulisses de Bercy. *Le cinquième pouvoir** (Albin Michel 1998), comportant quelques anecdotes savoureuses et grinçantes sur les hauts fonctionnaires des Finances, les vrais patrons de ce colossal coffre-fort « aux allures stalinienne ».

Bernard Zimmern, fondateur et président d'honneur de l'IFRAP, qui a écrit également un essai, *Changer Bercy pour changer la France* (Tatamis, 2014), y rappelle que Jean Arthuis avait dû attendre six mois pour avoir le droit de consulter la liste des 200 plus hauts salaires de son ministère et encore, elle lui avait été fournie sur du papier chimique non photocopiable. Zimmern parle du livre d'Arthuis comme d'un « témoignage de première main, à la fois fascinant et terrifiant » sur une « chasse gardée très protégée ». Vingt ans après son arrivée à Bercy, l'ancien ministre centriste, dans une interview à *L'Opinion*, parle encore et toujours de ce château fort très secret qui abrite « une vraie légion romaine, à la fois loyale et experte », mais qui « fonctionne en silo » et dont « la culture d'opacité est solidement ancrée ».

Et on finit par comprendre que les occupants permanents de Bercy ont des choses importantes à cacher à leurs ministres et à leurs concitoyens. Dans cette énorme caserne, la première règle est de ne « rien laisser filtrer à l'extérieur », raconte Bernard Zimmern, qui a vécu de près « le coup de tonnerre du 10 janvier 2000 » lorsque la Cour des comptes, dans un rapport spécial sur les rémunérations dans la fonction publique, découvre que « le ministère le moins scrupuleux dans l'application des règles des finances publiques est le ministère des Finances », dont les dignitaires s'attribuent des primes injustifiées. Plus grave, alors qu'ils sont chargés d'édicter et de surveiller la régularité des dépenses de l'État, 70 % de leurs primes « n'ont aucune base légale et ce pourcentage atteint 100 % dans le service des impôts (hors cadastre), et une grande partie de ces primes ne sont pas déclarées dans les déclarations d'impôts ». Un énorme dossier de « corruption passive » selon Zimmern est ainsi révélé par la Cour des comptes grâce à la détermination sans faille de Pierre Joxe, son premier président. Après divers remous médiatiques et quelques décrets légalisant ces « indemnités » litigieuses au lieu de les supprimer, que croyez-vous qu'il arriva ? L'opacité l'emporta.

Mais la Cour des comptes veillait : après deux enquêtes successives en 2010 et 2011 qui avaient pointé de nouveau le caractère « irrégulier » de certains avantages salariaux, son énième rapport sur la question vient d'être rendu public juste avant Noël sous la forme d'un référé qui, cette fois, met vraiment les pieds dans le plat. Pour leur enquête, les juges de la rue Cambon ont décortiqué les salaires et revenus de plus de 750 hauts fonctionnaires de Bercy sur la période 2013-2015, et le bilan de leurs travaux est glacial. Il y est question de la « persistance de pratiques indemnitaires irrégulières, notamment de dispositifs de rémunération sans base

juridique » et d'indemnités « sans fondement légal », c'est-à-dire illégales en langage ordinaire. Ils ont aussi constaté que 104 des 150 plus hautes rémunérations de Bercy sont perçues par des cadres supérieurs de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), lesquels touchent une moyenne de 202 000 euros par an, contre 175 000 pour ceux du contrôle budgétaire. S'agissant de moyennes, on peut aisément imaginer ce que peuvent être les sommets. Il faut savoir que cette fameuse DGFiP, qualifiée parfois de « pieuvre », est l'entité la plus importante du ministère des Finances tout en étant la plus opaque, avec 115 000 agents sur les 145 000 qu'emploie Bercy. C'est elle qui gère les 4 200 « centres des finances publiques » disséminés à travers le pays. On avait déjà eu quelques échos sur les abus de la DGFiP dans différents ouvrages dont les informations se recoupaient.

Olivier Babeau, le jeune professeur d'économie de Bordeaux, dans son dernier essai **L'Horreur politique**. *L'État contre la société* (*Les Belles Lettres*, 2017), nous avait appris que Bercy comptait « à lui seul 193 des 219 fonctionnaires les mieux payés de France », et que « les administrateurs des finances y gagnent entre 15 000 et 20 000 euros par mois ».

De leur côté, Thomas Bronnec et Laurent Fargues, les auteurs de **Bercy au cœur du pouvoir** (Denoël, 2011), avaient pointé « des grilles de rémunération à Bercy plus intéressantes que dans d'autres ministères pour l'encadrement supérieur [avec] une fourchette entre 15 000 et 17 000 euros nets en moyenne par mois pour les directeurs installés de longue date ». Rappelons que les ministres émargent à 10 000 euros bruts et que le Premier ministre ainsi que le président sont à 15 000.

Le cœur de Bercy est contrôlé par des superprivilegiés qui s'attribuent à eux-mêmes les plus beaux salaires de la fonction publique, supérieurs à ceux de tous les ministres et du président lui-même à quoi certains ajoutent parfois des « indemnités sans fondement légal ». Et on ne sait rien, bien entendu, de la part non-imposable de leur rémunération globale et de leurs avantages en nature !

Le problème s'est encore aggravé en cette fin d'année avec la découverte par l'ancien député socialiste René Dosière, le « Monsieur Propre » des dépenses publiques, que **les salaires des conseillers du gouvernement Philippe avaient augmenté de plus de 20 % par rapport à ceux du gouvernement Valls en 2016**. Autant la machine gouvernementale obéit à des règles strictes, autant **un flou artistique règne sur les conseillers ministériels, pour lesquels il n'existe pas de grille des salaires**.

Du coup, à Bercy, on se retrouve de nouveau en pleine opacité et on s'en donne à cœur joie : ainsi les jeunes hauts fonctionnaires, énarques ou pas, envoyés au charbon dans les cabinets ministériels peuvent-ils y profiter de ces indemnités de sujétions particulières (ISP) réservées aux fonctionnaires, qui leur permettent parfois de doubler leur rémunération. Selon Michel Revol du *Point*, qui a réussi à obtenir des informations de première main, ces ISP pour les fonctionnaires de Bercy ont augmenté de **39 %** par rapport à 2016, un record, et se montent à 5 484 euros par mois en moyenne, un autre record : s'ajoutant à leur salaire de base, cela leur donne un **traitement brut moyen de 12 000 euros par mois**, bien plus que celui de leur ministre !

On a vraiment le sentiment que ces gens vivent dans un autre monde, à de folles altitudes où tout est permis, même le pire, habités qu'ils sont d'un **sentiment d'invulnérabilité**, quoi que puisse en dire la Cour des comptes depuis une vingtaine d'années.

Ces mêmes hauts fonctionnaires de Bercy, en outre, n'ont rien trouvé de mieux que de se réjouir, et de le faire savoir, des dernières rentrées fiscales de l'impôt sur les sociétés en décembre, supérieures d'un milliard d'euros à leurs prévisions.

Un racket indigne d'une économie ouverte sur le monde, orchestré par des hauts fonctionnaires et **des ministres qui n'ont même pas commencé à préparer ne serait-ce que le début d'une réduction significative des dépenses publiques du mammoth hexagonal**.

L'image fiscale de la France à l'étranger est, cette fois, atteinte pour longtemps. Comment des investisseurs internationaux pourraient-ils avoir confiance dans nos girouettes de Bercy ?

Quant à nos hauts fonctionnaires de la DGFiP, ils seraient bien inspirés d'éviter à l'avenir **ces inconvenantes réjouissances sur les « rendements » du matraquage fiscal qu'ils continuent d'imposer à l'économie française, tout en s'attribuant à eux-mêmes des largesses illégales.**

Les adeptes du matraquage fiscal sont donc beaucoup plus laxistes en ce qui concerne leur propre situation, mais ça on le savait déjà !

Nous avons clairement affaire à une clique de privilégiés qui se croient tout permis, qui se pensent au-dessus des lois qu'ils appliquent durement au citoyen ordinaire et qui profitent impunément, de manière abusive, de l'argent gratuit extorqué au contribuable !

Les politiciens français ont créé, avec Bercy, *un monstre administratif aussi nuisible qu'inutile, qui s'arroge illégalement des droits invraisemblables aux frais de la collectivité !*

On a clairement l'impression d'être revenu au « bon vieux temps » des fermiers généraux de l'Ancien Régime ; ces collecteurs d'impôts, qui se faisaient affermer (d'où leur nom) le recouvrement de l'impôt. On estimait le montant de l'impôt recouvrable dans une région et ils avançaient au roi, moyennant commission, l'impôt à recouvrer à charge pour eux d'utiliser tous les moyens pour récupérer ensuite, sur la population, les sommes avancées ; ce qui a donné lieu à de nombreux abus (ils s'en mettaient plein les poches) !

La Cour des comptes a dénoncé ces abus mais quelles sanctions seront encourues par les contrevenants ? Aucune !

Sarkozy avait dit qu'il allait passer les cités au karcher ! Très franchement, un bon coup de karcher s'impose à Bercy et la morale de cette histoire est que les bandits ne sont pas toujours où on vous dit qu'ils sont !

N'hésitez pas à partager cette information car il est souhaitable qu'elle puisse atteindre le public afin que celui-ci soit édifié quant à la réalité d'une situation complètement occultée, et pour cause, par les intéressés !

Ne vous étonnez pas qu'il y ait des Gilets jaunes et que ce mouvement continue tant que ce système continue.

Comme M. Macron s'était engagé à réformer le système, j'attends des réponses et des décisions concrètes

Madame [Nom Prénom] habitante de Vaux-sur-Mer.

[Manuscrit] Vaux/Mer, le 12/1/2019

[Signature]

17. Manuscrit (au verso de la 1^{ère} page du n° 16), 28 lignes, 203 mots

Meilleure justice sociale.

* Nos sénateurs doivent donner l'exemple et arrêter leurs énormes avantages fiscaux (retraites, frais de funérailles, "ASSEDIC spéciales").

* Dans les entreprises les bénéficiaires doivent être mieux répartis, car les fonds de pensions, surtout américains, tuent nos entreprises. Pousser la proposition qui avait été faite (30 % pour investisseurs, 30 % investissements et 30 % employés.)

* Ne plus garder de hauts fonctionnaires avec des postes fictifs, surtout avec de tels salaires.

* Arrêter les privilèges donnés aussi aux ministres, et présidents sortants. Pour les ministres, les accompagner pendant 2 ans puis supprimer tout support ensuite. Pour les présidents, les accompagner pendant 5 ans puis supprimer tout support. Chacun doit redevenir un citoyen normal.

* Revitaliser le pays en arrêtant de tout concentrer dans les villes où tout est fait pour privilégier l'inflation en particulier immobilière.

* Freiner la formation des hauts fonctionnaires, nous en avons trop et chacun se nourrit sur le peuple.

* Former plus de médecins plutôt que de faire venir des médecins polonais (de l'Est en général) ou d'Espagne comme dans le Midi.

* Et surtout arrêtez de voter des lois qui ne sont pas appliquées (amendes de civisme : mégots, papiers jetés, respect d'autrui...).

[Prénom Nom]

[Signature]

18. Manuscrit (au verso de la 2^e page du n° 16), 11 lignes, 96 mots (femme, même que n° 4 et 5)

14.01.2019

La taxe carbone sur les carburants est supprimée grâce au mouvement des Gilets jaunes... mais aviez-vous pensé, Mesdames, Messieurs les responsables, à mettre cette taxe carbone sur ce qui pollue beaucoup : AVIONS "transport", "passagers", "touristes"... les yachts, bateaux de croisières, de marchandises, pêcheurs (les "gros" pas les petits), les grosses entreprises françaises qui polluent à travers le monde (multinationales) ?

À mettre sur les armes, matériels de guerre que la France vend aux pays en guerre... et qui polluent grandement.

Suis également pour le RIC qui permettrait au peuple d'accepter ou non une nouvelle loi.

Mme [Nom Prénom, Téléphone, Mail]

19. Manuscrit, 9 lignes, 47 mots

Nous aimerions que tout le monde essaie de se mettre d'accord pour des revendications raisonnables et réalisables. Que les dégradations cessent, il ne sert à rien de réclamer si la France n'a plus d'argent pour le réaliser. Nous allons tous payer pour toutes ces perturbations fort coûteuses.

[Initiale Nom]

20. Manuscrit, 12 lignes, 75 mots (homme)

Des réformes sont nécessaires. Pour cela des efforts de TOUS sont également nécessaires.

Quand je dis TOUS, je pense en particulier à tous les membres du gouvernement, députés, sénateurs et Conseil d'État.

Les indemnités et rémunérations indécentes sont d'un autre âge.

Des efforts, oui. Moi, j'en fais, je les accepte car l'avenir de nos enfants en dépend. Après, les taxes sur les taxes, ça paraît exagéré ; peut-être diminuer le nombre qui paraît trop important.

[Prénom Nom] habitant de Vaux-sur-Mer

Le 15 janvier 2019

[Signature]

21. Manuscrit, 48 lignes, 466 mots (homme)

Un débat ? Pourquoi pas, mais RIEN ne sera possible avec cette Europe.

En effet le libre échange, l'ultralibéralisme tels qu'ils existent aujourd'hui sont une véritable catastrophe pour le climat et pour les peuples. Il est nécessaire de remettre « l'homme » au centre des préoccupations.

Le chômage, le manque de croissance, les problèmes de financement des retraites, de la sécurité sociale... trouvent leurs racines dans la désindustrialisation initiée dans les années 70. La main d'œuvre européenne a été progressivement supplantée par une main d'œuvre bon marché des pays émergents.

Des millions d'Européens se sont retrouvés exclus du marché du travail, une mise sur la touche qui s'est accompagnée d'une explosion de la précarité et des aides sociales.

Il n'y aura pas de solutions viables sans une remise à plat des traités européens et sans une réindustrialisation de l'Europe.

Personnellement, je suis cadre de l'éducation nationale et je vois mon pouvoir d'achat diminuer d'année en année avec la hausse des prélèvements, le gel du point d'indice et l'inflation.

NON ! Il n'y a pas que les bas salaires qui souffrent en France. 80 à 90 % de la population a « du mal à vivre, à payer les études des enfants, à se loger, à prendre des vacances », à « joindre les deux bouts ».

Le malaise exprimé par les Gilets jaunes concerne en fait, à part quelques privilégiés, la très grande majorité des Français.

Les classes moyennes et les retraités paient la hausse de la CSG et les cadeaux fiscaux faits aux grandes entreprises (CICE et pour quels résultats ?) et croulent sous les prélèvements et les taxes devenus insupportables pour ne pas dire confiscatoires pendant que les très riches se réfugient dans des paradis fiscaux pour échapper à l'impôt.

Aujourd'hui ce n'est pas le travail qui paie, mais la spéculation. Les grands gagnants de la mondialisation sont les actionnaires, les spéculateurs, les systèmes bancaires, les grands groupes, et les grosses fortunes qui prospèrent sans limites (à ce titre, je suis favorable au rétablissement de l'ISF).

80km/h.

Cette mesure est un non-sens absolu. On pollue plus et c'est plus dangereux. En effet, il est difficile à cette allure de rouler sur le rapport de boîte de vitesse le plus élevé donc le moteur tourne plus vite ce qui entraîne une hausse de la consommation et donc de la pollution.

C'est également plus dangereux car on est obligé de prendre des risques pour doubler les véhicules qui roulent à 75 voire 70 km/h, sans compter qu'à 80, on se fait maintenant dépasser par les camions et les scooters.

Mais il est vrai que pour se rendre compte de tout cela, encore faut-il rouler, « faire de la route », ce qui n'est sans doute pas le cas de ceux qui « pondent » ces règles absurdes.

M. [Nom Prénom, Adresse]

15 janvier 2019

22. Manuscrit (3 post-it jaunes bout à bout), 9 lignes, 70 mots

15/01/2019 [Initiales]

+ grande progressivité de l'IR avec rétablissement des 12 tranches.

ISF à partir de 5 M. €.

Maintien de la suppression de la TH.

Réindexation des retraites sur le coût de la vie.

Allègement TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité. Corollaire : hausse sur produits dits de luxe.

TVA + faible sur l'achat des véhicules « propres ».

Suppression des conseils départementaux.

Suppression progressive des communes regroupées en interco.

23. Manuscrit (4 pages) 93 lignes, 745 mots (femme)

16/01/2019

- Proportionnelle intégrale à l'Assemblée.
- Instauration du RIC en tous domaines.
- Prise en compte des votes blanc.
- CICE à réserver aux PME/PMI.
- Suppression des allègements fiscaux catégoriels (journalistes, politiques, etc.).
- Élargir la liste (ou la corriger) des produits alimentaires et de première nécessité et les taxer à 5,5 %.
- Porter la TVA à 33 % sur les produits de luxe.
- Indexation des retraites sur l'indice des prix, pour toutes les retraites.

Économie immédiate vous permettant de financer les 10 milliards annoncés : fraude documentaire avec un enjeu de 14 milliards/an.

Traiter urgemment et efficacement le dossier des faux numéros de sécurité sociale (rapport de la sénatrice GOULET Nathalie et de M. Charles PRATS, ex-magistrat Direction Fraude doc.). Depuis 2011, 14 milliards/an sont distribués à des escrocs sans que le dossier soit correctement traité et que les fuites cessent.

- Reverser à l'assurance maladie, toutes les taxes qui lui sont dues et qui pourtant lui échappent. Flécher le parcours et assurez-vous de leur bonne destination (taxes sur le tabac, l'alcool, les industries polluantes, etc.). Voir et lire le document d'Evelyne DUBIN qui a eu le courage d'écrire et de signer cet écrit éclairant les citoyens sur les dysfonctionnements existants.
- Réinstaurer l'État de droit dans les cités et quartiers sensibles. Vous avez démontré que vous en aviez les moyens si vous en avez la volonté. Nombre de nos concitoyens vivent dans la peur, instaurée en toute impunité par les racailles. Les pompiers se font caillasser, la police n'ose plus y mettre les pieds). Ce depuis fort longtemps et sans grande réaction de votre part depuis 18 mois.
- Traiter les dossiers établis par la Cour des comptes. Il s'agit des rapports identifiés et matérialisés par les couleurs "ORANGE" et "ROUGE" qu'il faut traiter en urgence. Cela permettra d'améliorer l'utilisation des fonds publics et l'efficacité des services publics :
 - fraude aux cotisations sociales,

Cahier de Vaux-sur-Mer

- baisse des dépenses de fonctionnement des ministères, du Sénat, des hauts fonctionnaires...
- les incroyables insuffisances des activités privées de sécurité et le laxisme dangereux concernant les recrutements,
- ...
- Gestion sérieuse des services publics :
 - Gérés par l'État => Déficits
 - Les mêmes, privatisés => Bénéfices } ?

La mauvaise gestion de l'État amène à privatiser des entreprises qui s'avèrent rentables après privatisation. Avant de demander aux Français de « se serrer la ceinture », regarder et corriger la gestion de l'État.

- Rétablir la sanctuarisation de l'or de la Banque de France.
- Casier judiciaire vierge pour TOUS LES ÉLUS (B2)
- Départ immédiat, du monde politique, de tous les élus condamnés en soupçonnés de détournement de fonds publics ou autre délits (ex. : Agnès SAAL, R. FERRAND, Sylvie ANDRIEUX, Claire O'PETIT, Anne-Christine LANG, etc.).
- Équité citoyenne face à l'impôt sur le revenu. Pour une équité fiscale, il faudrait que les revenus "d'activité" et de "non-activité" soient imposables de manière identique.
- Élargir l'impôt sur le revenu à tous les citoyens, si possible, ou à un plus grand nombre :
 - 37,9 millions de foyers fiscaux
 - 16,5 millions de foyers imposables (43 %)
 - 21,4 millions de foyers non-imposables.

Mieux répartir la charge serait judicieux.

- Pourquoi ne pas créer une taxe sur les robots qui suppriment des emplois ? Ces taxes serviraient à payer les indemnités chômage. Ex. : AUCHAN ouvre des magasins "tout automatique", sans caissière (pour l'instant), AMAZON, etc.
- Transition écologique. Véhicules électriques : M. Carlos TAVARES, patron de PSA, a eu le courage, dans une lettre publiée en tant que citoyen, d'expliquer que c'était une erreur. Grand spécialiste en ce domaine, il a l'honnêteté intellectuelle de tenir des propos très critiques sur la pertinence de la voiture électrique. Il prévient les politiciens qu'ils se lancent dans une voie qui nous mène à un mur ou un précipice. Allez-vous persévérer dans cette voie ?
- Cesser d'inventer des taxes nouvelles, des lois nouvelles qui semblent mettre plus de confusions que d'apporter de réelles solutions.
- Souvenez-vous du SLOGAN « En France, on n'a pas d'argent, mais on a des idées » !

Vous allez récolter plein d'idées. Il y en aura forcément des bonnes. Utilisez-les à bon escient et dans l'intérêt général.

Comportez vous en homme politique et non en politicien.

PS. Je demande à ce que le cumul des mandats soit autorisé pour les maires afin qu'ils puissent représenter les citoyens à l'Assemblée. Sinon, nous aurons des technocrates à l'Assemblée, qui malheureusement sont souvent déconnectés des réalités.

[Prénom Nom, Téléphone]

Vaux-sur-Mer

24. Manuscrit (même écriture que n°23), 25 lignes, 191 mots

- Dissolution de l'Assemblée nationale.
- Autoriser le cumul des mandats exclusivement pour les maires. Qu'ils puissent être à la fois maire et député pour porter la parole des citoyens à l'Assemblée. Pour pallier la mise en place d'une Assemblée constituée exclusivement de technocrates).
- Retour de l'ISF (4 milliards échappent à l'économie réelle).
- Renforcer les RG, affaiblis sous M.SARKOZY. Mais recrutement et formation attentifs sur les compétences.
- Cesser le "tout répressif" pour résoudre les problèmes et les questions qui vous sont posées.
- Arrêter la gabegie financière des fonds publics et des dépenses de l'État (privilèges des anciens hommes politiques, train de vie de l'État, etc.).
- Intéressez-vous rapidement aux conditions de travail de nos forces de police (35 suicides en 2018), de nos personnels hospitaliers, de nos avocats, et de nos citoyens en général qui crient leurs désespoirs chacun de leur côté. Je crains qu'un jour, ils se réunissent et à ce moment-là la solution, ou les solutions seront plus difficiles à trouver.
- Conservation des SÉNATEURS sous réserve qu'ils ne deviennent pas des technocrates à la solde du gouvernement et qu'ils assurent leur rôle de garde-fous.

25. Dactylographié découpé collé, 25 lignes, 402 mots (couple)

[Manuscrit] Mme le Maire,

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017 ; 95% selon le sondage Ifop pour l'ADMD de mars 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. L'Institut national des études démographiques (Ined) a très bien mesuré cela dans un récent rapport. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États-Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seul, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux...

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total de 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal).

Cahier de Vaux-sur-Mer

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français ; de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire [*manuscrit*], en mes respectueuses salutations.

M. et Mme [Nom]

[Signatures]

[FIN]